

Association Chasse et Nature
6 Rue de l'Eglise
MARAT LA GRANDE
55000 LES HAUTS DE CHEE
Courriel : battagliajoel@yahoo.fr

Monsieur le Maire de la commune
De HERNY.

Objet : Déclaration tir de nuit LOT 1 HERNY.
Dates de battues saison 2017-2018.

Au titre de président de l'association Chasse et Nature, adjudicataire du LOT de chasse N° 1 de votre commune, je déclare souhaiter réaliser des tirs de nuits avec source lumineuse afin de réguler les populations de sangliers, dans le cadre des dispositions de l'arrêté N°12 du 19 Janvier 2017 de la Direction des Territoires régissant ce type de prélèvement.

Par ailleurs, pour votre parfaite information, veuillez trouver infra les dates prévisionnelles des battues susceptibles d'être réalisées lors de la saison en cours :

- Dimanche 22 Octobre 2017
- Samedi 4 Novembre 2017
- Dimanche 19 Novembre 2017
- Samedi 02 Décembre 2017
- Samedi 16 Décembre 2017
- Mercredi 27 Décembre 2017
- Samedi 06 Janvier 2018
- Dimanche 28 Janvier 2018

En vous remerciant d'en prendre acte, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

MARAT LA GRANDE
le 30/05/2017

Le Président
Joël BATTAGLIA

